



Paris, le 16 juin 2022

Crise des métiers de l'humain : les employeurs associatifs de Nexem expriment leur colère et demandent au Gouvernement un « plan Marshall » pour le social et médico-social

Jeudi 16 juin 2022, les adhérents de Nexem réunis en Assemblée générale ont réitéré leurs demandes et exigences vis-à-vis des pouvoirs publics, en particulier quant aux financements promis aux associations et non concrétisés. Plus de 4 mois après la Conférence des métiers, les employeurs associatifs expriment leur profonde colère, qu'ils partagent avec les 330 000 professionnels engagés sur le terrain, dans les structures adhérentes à Nexem.

11 000
établissements
et services

330 000
salariés

Le 6 janvier dernier, le Président de la République posait un constat clair et sans détour sur les métiers du travail social et de l'accompagnement, les reconnaissant « *au cœur de notre pacte social* » et « *insuffisamment reconnus* ». En forme de réponse à ce qu'il posait comme un défi de société, la *Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social* a permis une première avancée importante avec, notamment, une enveloppe de 720 millions d'euros dédiée à la revalorisation des salaires des professionnels de la filière socio-éducative.

Cette première réponse obtenue après une année de mobilisation auprès des pouvoirs publics et sur le terrain n'a malheureusement pas mis un terme aux situations d'iniquité existantes entre professionnels aux statuts et métiers différents et pourtant tous engagés au service de l'intérêt général, dans l'accompagnement des 10 millions de Français les plus fragiles.

De plus, alors même que les textes réglementaires ont été publiés, que le Gouvernement et l'ensemble des Présidents de Conseils départementaux ont été interpellés par les employeurs, **une grande majorité des établissements et services du secteur social et médico-social n'ont toujours pas reçu les versements permettant de financer ces revalorisations.**

Cette situation contraint de nombreuses associations gestionnaires à avoir recours à des avances de trésorerie pour compenser les écarts entre les financements perçus et les besoins réels. Cette situation intenable force désormais les adhérents de Nexem à engager des actions contentieuses.

Face aux mouvements sociaux, aux démissions, aux *burn out* et à l'épuisement de professionnels, par ailleurs durement touchés par la hausse générale des prix, les employeurs ne peuvent être et ne pourront être tenus responsables des graves dysfonctionnements qu'ils dénoncent depuis très longtemps et qui mettent déjà en péril l'activité de leurs établissements et services.



Cette situation altère gravement l'accompagnement des personnes handicapées, des enfants placés, des personnes âgées en perte d'autonomie, des adultes protégés et de tous les Français en situation d'exclusion sociale.

Au-delà, cette crise alimente une autre crise structurelle, celle de la perte d'attractivité des métiers du social et médico-social.

Les employeurs associatifs représentés par Nexem interpellent donc le Gouvernement sur trois exigences urgentes et concrètes :

- une **concrétisation sans délai des engagements financiers** au titre du Ségur et de la Conférence des métiers ;
- la **mise en place d'un comité interministériel de suivi** de ces engagements, conformément à l'annonce du Premier ministre Jean Castex en février dernier ;
- **l'engagement d'un « plan Marshall » du social et médico-social** construit en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux du secteur.

11 000
établissements
et services

330 000
salariés

« Nous sommes en colère face aux promesses non tenues du Ségur, en colère face au manque de considération, en colère face à l'absence de perspectives. Le temps des vœux pieux doit prendre fin. L'urgence est à l'action pour concrétiser le soutien aux personnes fragiles et aux professionnels qui sont à leurs côtés. Il est temps de tenir la promesse républicaine de fraternité, la balle est dans le camp des pouvoirs publics et des élus » déclare **Alain Raoul, président de Nexem.**

Contact presse

Stéphanie Panissier
Tél. : 07 87 52 19 38
Email : s.panissier@nexem.fr

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle **représente et défend les intérêts de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels dans cinq champs d'activité** : le handicap, la protection de l'enfance et la protection juridique des majeurs, le grand âge et la lutte contre les exclusions.

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Suivez-nous sur : **LinkedIn** ; **Twitter @Nexem_actu** ; **Facebook**
